



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crédit

Question écrite n° 101234

Texte de la question

M. Jean Bardet attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur le surendettement structurel des ménages qui ont recours au crédit. Ces familles cèdent souvent aux sollicitations publicitaires sans en mesurer vraiment les conséquences. Or, parallèlement, les organismes prêteurs, tout en délivrant un message de facilité inconsidérée, ne sensibilisent pas en amont les consommateurs. Ils ne font, par ailleurs, aucune enquête pour connaître les capacités de remboursement des personnes concernées. Du coup, bon nombre de ménages rentrent dans le cercle vicieux du surendettement, de la précarité puis de l'exclusion. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qui pourraient être envisagées d'une part pour améliorer l'information des consommateurs, et d'autre part pour responsabiliser les organismes de crédit.

Données clés

Auteur : [M. Jean Bardet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101234

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er août 2006, page 7929